



ALERTE

34 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Des collectifs inter-associatifs locaux

N° 3 Alimentation

POUR

**UN CONTRAT SOCIAL
DE TRANSITION**

**LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE
SE MOBILISENT POUR**

UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE

Le Collectif ALERTE se saisit de la Planification Écologique pour étudier au travers 4 thématiques, les différents impacts que celles-ci auront sur les populations les plus précaires. Afin de pouvoir y apporter des solutions, les associations de solidarité mettent en avant des propositions et des initiatives de terrain qui pourraient être généralisées.

POUR
UN CONTRAT SOCIAL
DE TRANSITION

ALERTE



Ce rapport consacré **aux changements et défis dans le secteur de l'alimentation** du fait de la transition écologique, constitue le troisième numéro de ce feuilleton.

Le 20 décembre 2023, nous publierons le rapport intégral.

PROPOSITIONS RETENUES QUI DEVRAIENT ETRE MISES EN PLACE TRES RAPIDEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION

1. Relever les minimas sociaux

Si le relèvement des minimas sociaux n'est pas mis en place, il est impératif de mettre en place des dispositifs incluant une aide à l'accessibilité financière pour tous et toutes à une alimentation saine et durable (aides financières ciblées sous différentes formes – chèques, transferts, tarifs sociaux etc... ou approches non ciblées type caisse alimentaire commune).

2. Mettre en place la tarification sociale de l'eau avec les premiers m3 gratuits

3. Déployer un contrôle effectif et opérationnel du gaspillage alimentaire par la grande distribution

4. Enrichir l'aspect social des programmes alimentaires territoriaux (PAT)

5. Déployer et enrichir les clefs d'éducation à l'alimentation non stigmatisante et inclusive, gage d'une meilleure santé nutritive.

SYNTHESE

Pour un accès digne à l'alimentation saine

Un Français sur 3 se prive d'un repas par jour en 2023 selon le baromètre du Secours populaire. Le phénomène de la précarité alimentaire est massif mais encore mal connu et documenté. La mise en œuvre effective du droit à l'alimentation est au carrefour de plusieurs révisions d'ampleur : les politiques agricoles, le modèle d'industrie agro-alimentaire, la restauration, les politiques de santé publique, etc.

L'aide alimentaire, une réponse essentielle mais limitée à la précarité alimentaire

L'aide alimentaire permet à entre 2 et 4 millions de personnes de bénéficier d'un soutien essentiel, mais elle ne peut couvrir l'ensemble des besoins. Et pour les personnes concernées le recours à l'aide alimentaire reste encore largement synonyme de honte et de stigmatisation.

Parmi les options alternatives ou complémentaires à l'aide alimentaire, il semblerait intéressant de développer des approches basées sur des transferts monétaires à l'image de celle utilisée dans le cadre du projet Passerelle déployée par Action contre la faim et la Fondation de l'Armée du Salut. C'est le modèle utilisé depuis longtemps dans de nombreux pays européens ou encore aux États-Unis.

Un manque de contrôle sur le gaspillage alimentaire

Grâce à la volonté des pouvoirs publics de réduire les gaspillages, on constate un changement des pratiques. Elles ont aussi pour conséquence une diminution des ramasses. De plus, les produits fournis sont de moins bonne qualité car les magasins fournisseurs de ramasses, les conservent le plus longtemps possible

Le crédit d'impôt sur les dons effectués par les entreprises conduit à aider tout ce qui est remis aux associations, sans aucune distinction entre ce qui est utilisable et ce qui ne peut être donné ou vendu à bas prix dans les épiceries sociales. Une partie de ce qui est donné est donc jetée, et pourtant a pu faire l'objet d'un crédit d'impôt.

En outre, les dispositifs anti-gaspillage qui permettent des dons alimentaires mais génèrent une dépendance problématique de l'aide alimentaire à des produits en quantités aléatoires et en qualité très variable.



La nécessité de renforcer les enjeux sociaux au sein des programmes alimentaires territoriaux (PAT)

Aujourd'hui, on compte seulement 10 % des PAT qui sont reconnus comme étant opérationnels. Beaucoup prévoient un axe social, mais ce n'est pas généralisé.

La restauration collective est un levier pour relocaliser les systèmes alimentaires, favoriser les circuits-courts et lutter contre la précarité alimentaire. Son rôle en matière de prévention de précarité alimentaire a bien été démontré pendant la période Covid. 57 % des personnes demandant une aide alimentaire en 2020 le faisaient pour la première fois à cause d'une perte de revenus ou d'une augmentation des charges liée notamment à la fermeture des cantines.

Malheureusement, les types d'aides pour l'accès à la cantine scolaire sont hétérogènes et les possibilités diffèrent d'un territoire à un autre tandis que les disparités de fréquentation se maintiennent selon les niveaux sociaux. Au collège, les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées. Nous demandons donc une généralisation de la tarification sociale à tous les élèves.

COLLECTIF ALERTE

34 fédérations et associations nationales engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et sur les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ancré dans les territoires, ALERTE regroupe également des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions.

ALERTE a pour objectif l'éradication de la pauvreté – prioritairement de la grande pauvreté – et de l'exclusion qui doit être une réelle priorité nationale, globale et durable. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre, mais aussi d'intégrer la participation systématique des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits. C'est pourquoi le collectif ALERTE, fort de l'expertise de l'ensemble de ses membres et de ses antennes territoriales, se doit de contribuer aux enjeux de cette planification écologique. **Il est impératif de penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale et de respect du droit à un environnement sain. Les associations de solidarité que nous sommes vous proposent leurs réflexions POUR que la planification écologique soit SOLIDAIRE mais aussi GLOBALE et AMBITIEUSE.**



COLLECTIF ALERTE

15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13
Tél. 01 53 36 35 09 - contact_alerte@uniopss.asso.fr
www.alerte-exclusions.fr

Twitter

@CollectifALERTE

Pour accéder à l'intégralité du volet alimentation, cliquez [ici](#)